Lancement officiel du réseau wallon PAC (RwPAC)

Le Réseau wallon PAC (RwPAC) a officiellement lancé ses activités et ce, pour les trois prochaines années (2024 à 2026). Son mode de fonctionnement, ses acteurs et ses objectifs ont été dévoilés, le 7 février, en présence du ministre Willy Borsus.

Le périmètre du RwPAC concernera les deux piliers de la Pac qui seront au centre d'échange de connaissances et de pratiques. - Coralie Meurice.

Par : **Marie-France Vienne**

Publié le : **21/02/2024 à 11:00**

Temps de lecture : 7 min

Composé de Tr@me SC (qui animait le RwDR), de Natagriwal et de la Socopro, il est un espace de dialogue, d'écoute et de débats qui est encadré par une commission permanente composée de représentants du secteur (organisations professionnelles agricoles et sylvicoles, groupes d'action locaux, collectivités actives en milieu rural, associations environnementales…).

Au service des deux piliers de la Pac

Au-delà du changement acronymique, le périmètre du RwPAC sera étendu puisqu'il concernera les deux piliers de la Pac qui seront au centre d'échanges de connaissances et de pratiques. « Il permettra de densifier le dialogue entre les différents acteurs afin d'aborder les actions visant à préserver et à soutenir la production agricole, les différentes filières et les zones rurales ou encore l'activité sylvicole ».

Le ministre régional de l'Agriculture a en outre précisé qu'un budget à hauteur de 2.249.777€ a été mobilisé pour ce faire.

Un consortium composé de trois acteurs clefs

Le consortium qui pilotera le réseau est composé d'une équipe expérimentée et pluridisciplinaire. Il s'agit donc du bureau d'études Tr@me SC qui travaille sur une démarche de mise en réseau avec une approche de co-construction. Deux autres structures sont montées dans le grand navire du RwPAC.

C'est tout d'abord la Socopro qui amènera une expertise et des réseaux sur les divers aspects liés au développement et la structuration des filières agricoles, les enjeux de l'alimentation durable mais également les enjeux des marchés agricoles et de la place des producteurs au sein des chaînes de valeur.

Enfin, Natagriwal sera le référent du consortium pour l'animation et la réflexion autour des thématiques liées aux enjeux de la biodiversité en milieu rural, aux enjeux et pratiques agricoles et forestières respectueuses de l'environnement, lesquelles font l'objet d'un développement accru dans le nouveau plan stratégique notamment au travers des éco-régimes du premier pilier et de nombreuses interventions du second pilier (MAEC, Natura 2000, etc.).

Un fonctionnement à trois étages

Le fonctionnement du RwPAC s'articulera autour de trois niveaux. Il sera piloté et chapeauté par un comité d'accompagnement qui validera les plans d'actions ainsi que le programme de travail.

Le second niveau sera constitué de la commission permanente. Il s'agit de l'assemblée qui définit le plan de travail, les priorités, les axes fondamentaux et les résultats ou « livrables » que le RwPAC devra être à même de fournir. Le RwPAC devra surtout s'appuyer sur les remontées de terrain dont les préoccupations et questionnements seront autant de thématiques dont le réseau pourra s'emparer afin d'y répondre sous la forme de groupes de travail qui constitueront le cœur du réacteur de la dynamique.

Des axes de travail identifiés pour les six prochains mois

Le comité d'accompagnement a déjà identifié les premiers axes du plan d'action sur lesquels le RwPAC se penchera dans les six premiers mois.

La question des filières agricoles, la place des producteurs dans les chaînes de valeur et les systèmes alimentaires durables feront l'objet d'un groupe de travail où il sera question de la diversité des modèles agricoles en Wallonie qui répondent à différents segments de marché.

Coordinateur du collège des producteurs, Emmanuel Grosjean a mis en avant la question de la sauvegarde de l'autonomie alimentaire wallonne, ses enjeux économiques et de durabilité. Une souveraineté alimentaire qu'il faut questionner à l'aune du faible taux de reprise des exploitations agricoles et de la pyramide des âges en agriculture.

Il faudra tenir compte de la fin de la dynamique des investissements à long terme et de la stabilité relative des marchés depuis l'éclatement du conflit russo-ukrainien. Cela pose la question de la diversification, de l'efficacité des exploitations mais aussi de l'attractivité pour le métier d'agriculteur. Autant de questions, parmi tant d'autres, sur lequel le RwPAC sera amené à travailler.

« La gamme de thématiques est large et les organisations professionnelles sont aussi là pour témoigner de l'urgence et de l'ampleur de ces sujets sur lesquels il faudra se pencher dans les prochaines semaines » a avancé M. Grosjean qui a par ailleurs évoqué d'autres pistes de travail, comme la question des référentiels de coût de production, de prix dans le cadre de la mise en place mécanisme de régulation.

Où sont les femmes…

Si les femmes en agriculture occupent aujourd'hui une place de choix dans les activités de diversification, demain elles devront pouvoir améliorer leur participation à l'ensemble des activités économiques du système agricole et rural.

C'est ainsi qu'un groupe de travail sera consacré à l'accroissement du rôle de toutes les femmes dans la mise en œuvre de la Pac. Le consortium espère dégager des pistes d'action qui ont trait, par exemple, à la notion du micro-crédit dans le cadre du développement d'une activité d'entreprenariat en milieu rural, voire la création d'un réseau d'entrepreneures rurales.

Les réflexions se poursuivront sur la facilitation de l'accès des femmes à la copropriété et propriété d'exploitations agricoles. Un travail déjà initié par l'Union des agricultrices wallonne avec laquelle le réseau compte établir des synergies.

Le RwPAC devra s’appuyer sur les remontées de terrain dont les préoccupations et questionnements seront autant de thématiques dont le réseau pourra s’emparer. - Coralie Meurice.

Le RwPAC souhaite en outre œuvrer pour faciliter l’accès des femmes aux études et aux formations professionnelles qui présentent des débouchés en zones rurales, particulièrement dans les secteurs qui permettent l’émergence de modèles agricoles durables en circuit court telles que le maraîchage bio, la vente directe et la transformation de produits agricoles.

Un séminaire s’organisera d’ailleurs en Pologne sur cette thématique en avril prochain.

Mise en route de la plateforme « Walakis »

La connaissance et l’innovation jouent un rôle crucial pour aider les différents acteurs de la ruralité à relever les défis actuels et futurs.

Pour que les connaissances soient partagées entre tous ceux qui les utilisent et les produisent, et que les acteurs soient connectés, des systèmes efficaces de connaissances et d’innovation agricoles (Scia) ou Akis (Agricultural Knowledge and Innovation Systems) sont nécessaires dans toute l’Europe.

Le renforcement des flux de connaissances bénéficie à l’agriculture, à la sylviculture et aux communautés rurales, ainsi qu’aux systèmes alimentaires et non alimentaires, à la biodiversité, à l’environnement, au climat et aux consommateurs.

C’est dans ce contexte que se met actuellement en place la plateforme d’échanges « Walakis » qui va permettre de mettre à disposition de l’ensemble des acteurs, les connais sances produites par les mondes universitaires, de la recherche, des conseillers agricoles ou encore des organismes d’accompagnement.

Revoilà les « groupes opérationnels »

Une autre mission du RwPAC sera d’accompagner les « groupes opérationnels », ce dispositif original associant agriculteurs, scientifiques, institutions de recherche, consultants, vulgarisateurs pour répondre à des questions de terrain, qui sont sélectionnées, activées, montent en puissance et élaborent leurs premiers plans d’action.

Le RwPAC travaillera par ailleurs sur leur mise en réseau au niveau européen afin qu’ils puissent se nourrir de l’expérience déjà accumulée dans d’autres régions.

Interface entre les enjeux agricoles et forestiers

Un certain nombre de mesures liées à la forêt figurant dans les plans stratégiques de la Pac, nous apprenons qu’un groupe de travail sera plus spécifiquement consacré aux enjeux forestiers. Il y sera question des interactions entre forêt et agriculture (notamment l’agroforesterie) et son rôle en matière de service écosystémique.

Le directeur de Natagriwal, Hubert Bedoret, a listé quelques points d’attention au niveau du secteur, que ce soit le potentiel productif de la forêt, son lien avec le changement climatique et, à l’instar de ce qui se passe en agriculture, la question de la résilience des exploitations forestières.

Natagriwal préconise enfin un renforcement de l’intégration de la sylviculture en général dans le plan stratégique et une meilleure prise en compte de la spécificité des acteurs et des activités liés à la sylviculture.

Un groupe de travail sur l'architecture verte

Un groupe de travail sera consacré à l'architecture verte, qui au cœur de la nouvelle Pac, se matérialise sous forme de plusieurs dispositions : conditionnalité renforcée, interventions volontaires du premier pilier avec les éco-régimes et le deuxième pilier avec les MAEC, la question des investissements (non-productifs en particulier) et les mesures forestières.

Autant d'éléments qui ont souvent été traités historiquement « en silo » a souligné M. Bedoret qui plaide en faveur d'une réflexion collective quant aux enjeux de l'architecture verte dans sa globalité pour une meilleure compréhension de ses objectifs. Le groupe de travail se penchera sur la cohérence de l'articulation entre les différents outils et leur intégration dans la pratique des exploitations agricoles.

Marie-France Vienne

Lire aussi

L'ouverture de la pêche à la truite avancée au 2 mars

ECONOMIE 1 MARS 2024

Wallonie: la dérogation d'obligation de jachère adoptée en 1re lecture en gouvernement

CULTURES 29 FÉVRIER 2024

L'univers de Nathalie Thorez, à Sart-lez-Spa : «toute la ferme est orientée vers le fromage, qui est mon projet de vie»

ECONOMIE 29 FÉVRIER 2024

A lire aussi en Economie

La France interdit les dénominations steak, escalope ou jambon pour les produits végétaux

CONSO 28 FÉVRIER 2024

Le MIG est venu défendre le secteur laitier

ECONOMIE 28 FÉVRIER 2024

L'organisation indépendante des producteurs laitiers a participé à la manifestation du 26 février pour exprimer des revendications visant à assurer la pérennité du secteur.

Vers une révision du statut de protection du loup dans l'UE

ECONOMIE 27 FÉVRIER 2024

Mêmes Règles pour
Toute la Monde
PAS DE FERMES

«L'UE ne laissera pas ses agriculteurs de côté»

ECONOMIE 27 FÉVRIER 2024

Les ministres européens soutiennent les propositions de simplification mais réclament plus

ECONOMIE 27 FÉVRIER 2024

Voir plus d'articles

LE SILLON BELGE

Abonnez-vous à Le Sillon Belge

Voir l'offre d'abonnement

Retour en haut du site

LES SECTIONS DU SITE

CULTURES
ELEVAGE
ECONOMIE
AU VERT
LÉGISLATION
EQUIPEMENTS
ECHO DES ENTREPRISES
ENVIRONNEMENT
FILIÈRE BOIS
CHEVAUX
FOIRES
EDITOS
VOIX DE LA TERRE
EN FAMILLE

LES SITES DU GROUPE

ROSSEL
GOCAR
IMMOVLAN.BE
VACANCESWEB.BE
LE SOIR
ROSSEL ADVERTISING
REFERENCES
CINENEWS
OUT.BE
L'ECHO
SUDPRESSE
GRENZ ECHO
LA VOIX DU NORD
VLAN
RENDEZ-VOUS
RULA.BE
LANDBOUWLEVEN.BE

LES SERVICES

OCCASIONS
AGENDA
MÉTÉO
CGV
CGU
CONTACT
ABONNEMENT
ARCHIVES
GÉRER LES COOKIES

SUIVEZ LE SILLON BELGE FACEBOOK LINKEDIN

© Rossel & Cie - 2023
Conditions générales de ventes - Droits de reproduction - Protection de la vie privée - droit à l'oubli